

Synthèse

Reconversion[s]

Suivre une formation pour changer de métier. Et après ?

Septembre 2025

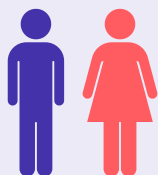


TRANSITIONS
PRO Partenaire
d'avenir

OTP OBSERVATOIRE
DES TRANSITIONS
PROFESSIONNELLES

Le Projet de Transition Professionnelle (PTP) offre aux salariés la possibilité de quitter temporairement leur poste pour suivre une formation certifiante en vue d'un changement de métier. Les Associations Transitions Pro prennent en charge les frais pédagogiques et assurent le maintien du salaire pendant toute la durée de la formation. À ce jour, plus de 80 000 personnes ont bénéficié de ce dispositif. En 2024, près de 16 000 d'entre elles ont achevé leur parcours de formation.

Qui sont-ils ?



Une population
majoritairement
féminine
(60 % contre 40% d'hommes)

39

Âge moyen : **39 ans**
12 % ont plus de 50 ans



42 % ont un
niveau inférieur au bac



8 % ont une
reconnaissance de
travailleur handicapé

Top 3 des secteurs d'activités (au moment du départ en formation)



Principaux métiers exercés (au moment du départ en formation)

- Assistance auprès d'adultes
- Magasinage et préparation de commandes
- Soins d'hygiène, de confort du patient
- Mise en rayon libre-service
- Personnel polyvalent des services hospitaliers

Top 3 des domaines de formation visés



Santé



Transport



Ressources
humaines

Que sont-ils devenus ?



Afin de mieux comprendre le parcours des

salariés ayant bénéficié d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP), une enquête est menée six mois après la fin de leur formation.

Plus de 9 salariés sur 10 réussissent leur examen

En 2024, 97 % des salariés ont mené leur formation jusqu'à son terme, et 94 % ont obtenu leur diplôme à l'issue de leur projet. Le taux de réussite varie selon les domaines : il est légèrement inférieur en informatique (90 %), mais atteint 98 % pour les formations en électricité et génie climatique.

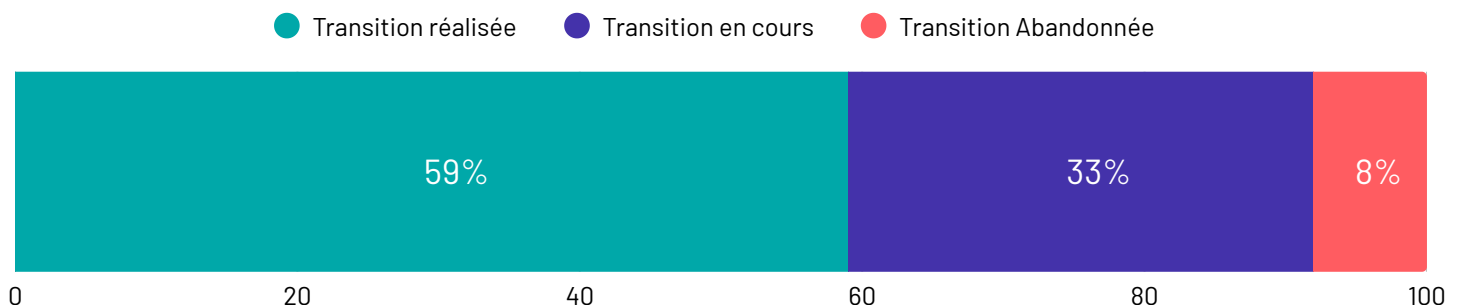
6 salariés reconvertis sur 10 occupent un poste en lien avec leur formation

Six mois après la fin de leur formation, 92 % des bénéficiaires ont déjà concrétisé leur projet ou poursuivent activement leur reconversion. **Plus précisément, 59 % occupent un poste en lien direct avec leur nouvelle qualification.** Ce chiffre est stable par rapport à l'année dernière mais en progression sur 5 ans : il était de 49 % en 2020, marquée par la crise sanitaire, et de 57 % en 2021.

Ne pas avoir encore finalisé sa reconversion à six mois ne signifie pas pour autant un abandon du projet. En 2024, 33 % des bénéficiaires sont toujours en phase de transition : ils poursuivent leurs démarches et recherchent un emploi correspondant à leur formation.

Enfin, moins d'un salarié sur dix a mis fin à son projet de reconversion.

→ La réalisation de la transition



Source : Observatoire des transitions professionnelles, 2025

Les femmes ainsi que les jeunes réussissent davantage leur reconversion professionnelle

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir concrétisé leur projet de reconversion : 61 % contre 54 %. Cette différence peut s'expliquer en partie par les domaines de formation choisis dans le cadre du PTP. Les femmes s'orientent plus fréquemment vers les secteurs de la santé ou du travail social, où les taux de réussite sont généralement plus élevés.

L'âge apparaît également comme un facteur déterminant dans la réussite du projet. Six mois après la fin de leur formation, 64 % des moins de 30 ans ont mis en œuvre leur reconversion, contre seulement 46 % des salariés âgés de 50 ans et plus. Les plus jeunes abandonnent aussi moins souvent leur projet (8 % contre 16 % chez les plus de 50 ans).

Les seniors sont toutefois plus nombreux à être encore en phase de transition : 39 % poursuivent la mise en œuvre de leur projet, ce qui suggère que le processus de reconversion peut prendre davantage de temps à se concrétiser pour cette tranche d'âge.

Un taux de réalisation selon la formation suivie ?

Davantage de reconversions réussies dans la santé et dans l'électricité

Les formations dans le domaine de la **santé** affichent les meilleurs résultats en matière de reconversion : 85 % des bénéficiaires occupent un poste en lien avec leur formation six mois après l'avoir terminée. Certaines spécialités se distinguent particulièrement, comme celle d'auxiliaire de puériculture (87 %) ou d'aide-soignant (84 %), avec des taux d'insertion très élevés.

Les formations en **électricité et électronique** arrivent en deuxième position, avec 65 % de transitions réussies. Parmi elles, le Titre Professionnel d'électricien d'équipement du bâtiment se démarque avec un taux d'insertion de 75 %.

Le domaine du **commerce** complète le podium avec 64 % de bénéficiaires en poste, notamment grâce à des formations comme le Titre Professionnel de négociateur technico-commercial. Juste derrière, les formations liées à **l'enseignement et à la formation** affichent également de bons résultats, avec 61 % de transitions abouties.

Ces métiers ciblés par les projets de reconversion appartiennent, pour la plupart, à la liste des métiers porteurs identifiée par les associations Transitions Pro dans chaque région.



Quel nouvel emploi ?

La mise en œuvre d'un projet de reconversion professionnelle peut varier selon le type de contrat occupé avant la formation. Dans certains secteurs, les bénéficiaires doivent d'abord acquérir une expérience professionnelle avant d'accéder à un CDI, et acceptent donc des CDD comme étape intermédiaire. À l'inverse, d'autres salariés ont entrepris une reconversion précisément pour sortir d'une situation de précarité et accéder à un emploi stable.

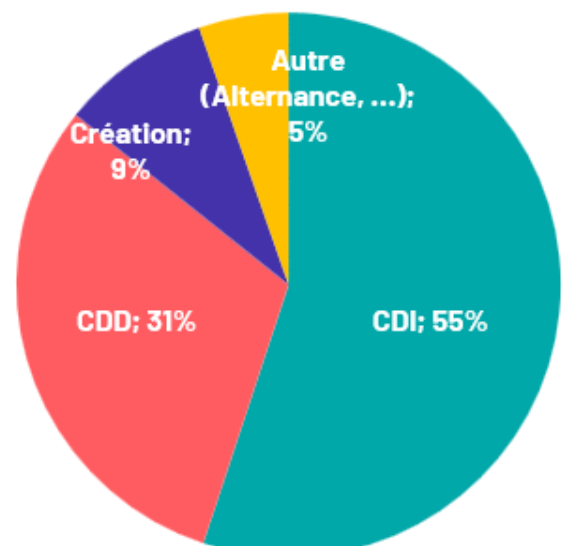
Six mois après leur formation, plus d'un salarié sur deux trouve un emploi en CDI

Parmi les personnes ayant concrétisé leur reconversion professionnelle, 55 % ont été embauchées en CDI et 31 % en CDD.

Des écarts apparaissent selon le genre : 58 % des hommes accèdent à un CDI après leur formation, contre 53 % des femmes. Ces dernières sont également plus nombreuses à être en CDD (35 % contre 24 %).

Les opportunités de création d'entreprise varient également selon les domaines de formation. Les hommes, qui se reconvertissent plus fréquemment dans des secteurs comme le bâtiment ou la cuisine, sont 12 % à être devenus chefs d'entreprise, contre 7 % des femmes.

→ Le nouveau contrat pour les personnes en poste en lien avec la formation suivie



Source : Observatoire des transitions professionnelles, 2025

Parmi les personnes ayant réalisé leur transition professionnelle, 18 % déclarent être restées chez leur employeur initial, tout en changeant de métier. Ce type de transition interne illustre une dynamique de mobilité professionnelle qui peut exister au sein même des entreprises.

Par ailleurs, la majorité des bénéficiaires du PTP sont employés dans le secteur privé, en cohérence avec la structure globale de l'emploi salarié en France : 76 % travaillent dans une entreprise privée.

Quels bénéfices d'une reconversion professionnelle ?

Des bénéfices concrets sur les conditions de travail et la qualité de vie professionnelle

Près de 9 bénéficiaires sur 10 ayant réalisé leur transition, estiment que le PTP leur a permis d'améliorer leurs conditions de travail. Le changement de métier s'accompagne souvent d'une évolution positive : 80 % jugent leurs nouvelles conditions de travail meilleures ou bien meilleures qu'auparavant.

Les retours sont très positifs sur des aspects particuliers : 82 % trouvent leur nouveau poste plus intéressant, et trois bénéficiaires sur quatre considèrent que leurs compétences sont mieux reconnues et qu'ils sont plus satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées. Le temps de travail est également perçu comme plus adapté pour 64 % d'entre eux.

Enfin, la reconversion a aussi un impact sur la rémunération : 55 % des bénéficiaires déclarent percevoir un salaire plus élevé qu'avant leur formation.

Globalement 98 % estiment que leur formation leur a été utile dans leur parcours professionnel et 96 % recommenceraient cette démarche de reconversion.



Des projets de transition professionnelle qui prennent plus de temps à se réaliser ?

Ne pas avoir réalisé sa transition professionnelle 6 mois après la fin de la formation **ne signifie pas un abandon du projet.**

Pour 33 % des bénéficiaires, cette durée n'a pas suffi à finaliser leur projet de transition : 6 mois après la fin de la formation, ils sont à la recherche d'un poste en lien avec leur formation, en train de créer leur entreprise ou de retour en formation.

Ils peuvent se trouver dans plusieurs situations vis-à-vis du marché du travail :

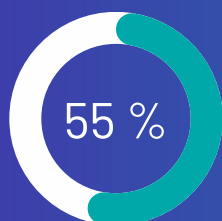
- Ils ont repris leur ancien poste de travail (53 %)
- Ils occupent un poste sans lien avec leur formation (5 %)
- Ils n'occupent pas d'emploi (42 %).



94% des salariés en formation pour se reconvertir ont obtenu leur **diplôme**.

9 salariés sur 10

ont réalisé leur projet ou poursuivent leur parcours de reconversion.



55 %

de CDI parmi les nouveaux postes.

9 % créent leur entreprise.



Reconversions plus réussies dans les domaines de la **santé, de l'électricité, et du commerce**.

9 salariés sur 10 estiment que leurs **conditions de travail** sont meilleures qu'avant.



96 % des salariés recommenceraient cette démarche de reconversion